Chronique

SUR UNE SCÈNE DE GŒTHE

En vous parlant du monumental théâtre élevé sur la colline de Dornach par Rudolf Steiner, et achevé par ses disciples, je ne vous ai pas tout dit. Un art nouveau du mouvement s'élabore là.

Comme tous les travaux de Dornach, cet art est fondé sur une certaine idée de l'Univers. Mais ceux-là mêmes qui sont les plus hostiles aux constructions métaphysiques admettent volontiers qu'il est excellent pour l'art de baigner dans la vie universelle. Il a ses racines, comme on dit, dans le mystère de l'Etre. Comme le rameau d'or de Virgile, il ouvre les portes du monde interdit. Nous pouvons donc ici suivre en toute tranquillité d'esprit les chemins tracés par Steiner. Il n'importe qu'ils soient aventureux. Nous leur demandons d'abord de nous découvrir de beaux paysages.

L'art découvert ou inventé par Steiner s'appelle l'Eurythmie. Mais avant de tenter de le définir, je voudrais vous faire assister au spectacle lui-même. Représentez-vous l'immense salle inachevée, le public recueilli, la lumière qui, baissée peu à peu, invite à deux minutes de silence absolu. Enfin le noir. Le rideau s'écarte alors et laisse apercevoir la terrasse du palais enchanté que les Esprits ont, en une nuit, construit pour Faust. La terrasse et le palais sont représentés par un bâti de lignes verticales et horizontales, couvert de voiles noirs. Au-dessus, dans le ciel nocturne, brillent les étoiles.

Faust est maintenant très vieux. L'empereur lui a donné un terrain à conquérir sur la mer, et ce terrain s'est changé en une riche province. Ce miracle est une œuvre du Diable, lequel a tout intérêt à bien servir Faust. Le jour où l'insatiable vieillard sentira son cœur comblé et dira à la minute : « Arrête-toi », son âme appartiendra au démon; et celui-ci sent que les temps sont proches. Ce qui vient de se passer est très significatif. Il y avait, enclave dans les terres neuves de Faust, un îlot d'une grâce naïve et surannée : quelques tilleuls, une chapelle et une cabane où vivaient Philémon et Baucis. Cette image des temps de sa jeunesse, ce rappel à l'humanité exaspéraient Faust. Imaginez qu'à travers les transformations de Paris, il soit resté une ferme dans la rue Lafayette : une humble petite ferme, trois poules, deux carrés, un carré de plantes ménagères et un rosier devant la porte. Il y aurait de quoi frapper de nostalgie tous les courtiers, revendeurs, marchands de gros, marchands de détail, ingénieurs, ingénieurs-conseils, exportateurs, importateurs, citoyens utiles et pressés d'une cité moderne. Le mouvement d'affaires baisserait de moitié. En voyant une humble maison, faite de main d'homme, en face de son palais magique, en entendant tinter une cloche, Faust ressent un malaise insupportable. Il commande aux démons d'ôter cette verrue. Naturellement ils devront user des plus grands égards et transporter doucement Philémon et Baucis dans une maison neuve et beaucoup plus confortable. Mais les diables subalternes sont un peu brutaux : c'est un effet de la bassesse de leur condition combinée avec leur arrogance d'agents du pouvoir. Ce sont, comme on dit, des exécutants. Ils ont forcé la porte, tué le vieux ménage, assassiné un voyageur qui défendait ses hôtes, et mis le feu à la chaumière. Faust, écœuré de cette conduite, renonce à employer désormais des serviteurs surnaturels. Il est dégoûté de cette magie à quoi il doit tout son pouvoir. Il pense avec mélancolie au temps où il était simplement un homme, et il voudrait le redevenir. « Si je pouvais éloigner la magie de mon chemin, — tout désapprendre des formules magiques! — Si je pouvais, Nature, être devant toi comme un homme seulement, — il vaudrait la peine d'être un homme. — Je l'étais jadis, avant de chercher dans les ténèbres, — avant de maudire le monde et moi-même par des mots sacrilèges — et maintenant l'air est si rempli de spectres, — *que nul ne sait comment les éviter*. »

Faust, ou Gœthe lui-même, dégoûté de toute sa science, voudrait redevenir simplement homme. Il revoit sa jeunesse et en envie la fraîcheur. Ce regret, ce dégoût sont la tentation la plus naturelle aux vieillards. On voit les vieux peintres renoncer aux artifices, les vieux écrivains écrire simplement. Wagner médite la musique nue de *Parsifal*. Chateaubriand compose ses mémoires dans un style dépouillé. Seulement, pour abdiquer sa diablerie, Faust a très mal pris son temps. Il est minuit et nous venons de voir rôder quatre larves : Famine, Dette, Détresse et Souci. Les trois premières n'entrent pas dans le palais. Mais le Souci pénètre partout et passe par la serrure. Le voici devant Faust. Le docteur est assis à sa table : le Souci danse devant lui comme une forme grise. Vous vous rappelez ce qu'il chantonne : « Quand l'oreille ne m'entendrait pas, — je murmurerais dans le cœur, — Sous une forme changeante, — j'use de mon cruel pouvoir... »

Une simple formule, comme le docteur en connaît tant, conjurerait l'esprit et le ferait disparaître. Mais Faust s'est promis de ne plus user de sorcellerie. Il tient bon. Nous l'entendons qui murmure à lui-même : « Surveille-toi et ne prononce aucun charme. » Que craint-il, d'ailleurs ? Il a dans sa jeunesse, désirant toujours, saisissant aux cheveux tout plaisir, précipité sa vie dans l'action. Il a dans sa vieillesse limité son horizon à la terre; ce monde n'est pas muet à qui sait lui parler. Renonçant à errer dans l'éternel, Faust n'a voulu connaître que ce qu'il pouvait saisir. En écoutant ces vers, je me rappelais la maison de Gœthe à Weimar, et ces grandes pièces sur le jardin, où sont rangés les instruments de physique, les collections de minéraux, les aquarelles de fleurs. Après la période des tempêtes, la sérénité de la connaissance. Le Souci n'a point de prise sur tout cela. « Ta puissance, dit Faust, je ne la reconnaîtrai pas. »

Il parle comme s'il était encore le Faust d'autrefois, cuirassé de prestiges. Mais il vient de souhaiter d'être un homme. C'est sa première défaillance, préfiguration de sa mort. Il sera donc soumis à la condition humaine, à laquelle il avait échappé, et le premier signe de cette condition, c'est l'aveuglement. Le Souci lui souffle sur les yeux, et il perd la vue : « Les hommes sont aveugles toute leur vie; eh bien, Faust, deviens-le à la fin de tes jours. » — Peut-être le lecteur se rappelle-t-il la magnifique réponse du vieillard : « La nuit semble m'envahir, profonde et plus profonde; mais au fond de l'âme luit une claire lumière. »

Je fus d'abord un peu surpris, en entendant cette scène à Dornach, de voir que le Souci ne parlait pas. Les vers qu'il devait dire étaient récités dans la coulisse. Une des personnes les plus qualifiées pour me servir de guide m'expliqua que les entités, appartenant au monde suprasensible, ne parlaient jamais. Je vis par la suite, en lisant les ouvrages de Steiner, combien cette interdiction était fondée. Le langage n'est autre chose que le corps éthérique de l'homme; il est bien juste qu'il lui soit réservé.

Mais, si le Souci ne parlait point, il semblait voleter devant le docteur, d'un vol mou et gris, silencieux et léger, un vol de chauve-souris. Cette obsession mouvante paraissait vraiment un être surnaturel. Je compris plus tard pourquoi. Cette figure ne dansait pas, à proprement parler; elle ne mimait pas non plus : elle parlait avec tout son corps. A la précision des gestes, à leur retour, il était aisé de reconnaître un langage, dont je n'avais pas la clef. C'était là l'Eurythmie. *Eine sichtbare Sprache*, dit Steiner : un langage pour les yeux. Et aussi un chant pour les yeux.

Sous la forme la plus simple, en voici le principe. Le langage humain s'accompagne de gestes : mais geste et langage ne sont pas au même point de développement. Nos langages sont aujourd'hui très évolués, et si éloignés de leur origine qu'ils ont pu, de temps immémorial, se scinder en idiomes distincts. Nos gestes, au contraire, sont tout à fait rudimentaires, et d'ailleurs aussitôt refrénés. Ils sont comparables à ce balbutiement qui, chez l'enfant, précède la parole. N'est-il pas possible de les amener au même point de perfection où le langage est parvenu, et de faire d'eux aussi, aussi bien que de la vibration de l'air entre les lèvres, un langage explicite ?

Pourquoi ? direz-vous, et quelle est l'utilité de ce second moyen d'expression ? — On pourrait répondre bien des choses, et rappeler, par exemple que Stiner a toujours combattu l'accaparement par le cerveau. Il est donc naturel qu'il ait voulu confier l'expression au corps tout entier. Mais voici un autre argument. Les mots dont nous nous servons ne sont pas à proprement parler le langage; ils sont comme une forme extérieure, un vernis transparent qui enveloppe et limite le parler; mais celui-ci est fait, dans son essence profonde, de deux tendances : une tendance à la représentation et une tendance au mouvement. Je ne crois pas que ceci soit, en effet, niable; nous sentons très distinctement dans la parole ces deux tendances : une réponse des muscles à l'émotion et une tentative de description. Elle est, comme l'univers du philosophe, volonté et représentation. — Mais il est évident que ce double effort n'est nullement lié au gosier et à la bouche; les muscles du tronc et des membres peuvent aussi bien en être chargés. On peut donc concevoir un langage de tout le corps : c'est l'Eurythmie.

Le danger inhérent au système apparaît aussitôt : c'est l'arbitraire. On peut craindre que le langage des gestes ne soit aussi puéril que la représentation des sentiments par les danseuses. En réalité, il n'y a rien de pareil. La tendance de Steiner à considérer la vie dans son unité et à en relier les formes les unes aux autres le pousse à enraciner solidement l'Eurythmie dans le système du monde. Il va dans ce sens beaucoup plus loin qu'on ne pourrait l'imaginer d'abord. Sur un cercle divisé en douze parties égales, il place à chaque division une des élèves du cours d'eurythmie. Chacune de ces jeunes filles prend une attitude. Ces douze attitudes représentent ensemble tous les éléments de l'être humain : l'une, laissant tomber les mains de long du corps, détache pourtant un peu le bras gauche; l'autre tend vers le ciel les deux bras ouverts, les paumes en dessus et les doigts écartés; la troisième entoure sa tête de son bras droit et porte la main gauche à sa gorge. La première représente l'Intelligence, la deuxième l'Enthousiasme, la troisième la Volonté. Nous arrivons ainsi à tenir sous nos yeux un alphabet des douze signes vivants. O surprise! Nous y retrouvons les douze signes du zodiaque. La première de ces figures humaines, celle de l'Intelligence, correspond à la figure céleste du Scorpion; la deuxième, celle de l'Enthousiasme, à la figure céleste du Lion; la troisième, celle de la Volonté, à la figure céleste du Taureau, et ainsi de suite. Par une merveilleuse concordance, les douze éléments qui font l'homme ont pour reflet les douze constellations que parcourt le soleil. Cet accord de structure entre l'homme et l'univers était bien connu des alchimistes. Pour parler leur langage, une fois de plus, le macrocosme répète le microcosme, le monde répète l'homme.

D'autre part, les sons émis par la voix ne sont pas moins significatifs. Les voyelles font paraître les sentiments de celui qui parle, les consonnes représentent les données du monde extérieur. Entre les voyelles, on figure l'étonnement, ou le choc émotif, à l'affirmation de soi...— Nous disposons donc de deux systèmes de transcription : l'un de sons, l'autre d'attitudes. L'Eurythmie consiste à passer d'un alphabet à l'autre, et à dire par le geste ce qu'aurait dit la voix. Qu'on excuse la sécheresse de la démonstration. L'art vient là-dessus, et change tout en beauté.

On voit enfin que l'Eurythmie peut être de deux sortes. La voix parle ou chante. Le geste à son tour peut être une parole visible, ou un chant visible. J'ai dit un mot des attitudes comme langage. Quant aux attitudes considérées comme transcription de la musique, on en a donné à Dornach un charmant et émouvant exemple. C'est une fugue, composée par M. Raymond Petit, et jouée par cinq instruments. La première entrée est faite par le hautbois. C'est une mélodie en dessins opposés, infiniment tendre, subtilement hésitante, glissant par demi-tons, et chatoyant pour finir en *fa* mineur. Puis l'alto entre à son tour, et le second violon, et le violoncelle, enfin, au-dessus de tous, le premier violon. Cependant les rythmistes, redisant par leurs mouvements le langage des sons, répètent en même temps que le quintette toutes les inflexions des méthodes superposées. Elles en sont le double et la figure. La musique est si sensible que le rythme même s'altère à chaque moment, plus varié que le battement d'un cœur. Et ces enfants dociles transforment pareillement la mesure qui défait et qui renoue leur changeant hiéroglyphe. Leurs mouvements ne sont que la musique même, dans ce qu'elle a de profond et d'essentiel, — la musique qui paraît se transcrire toute seule dans une calligraphie de corps harmonieux.

HENRY BIDOU.

Journée parlementaire

LA CHAMBRE

LA SITUATION POLITIQUE

Bien que ce fût hier veille de rentrée parlementaire, les couloirs du Palais-Bourbon ont été à peine plus animés que les jours précédents. L'affluence n'était d'ailleurs pas considérable et on s'y préoccupait non seulement de la situation ministérielle et des graves problèmes extérieurs, mais encore des conditions du renouvellement du bureau de la Chambre, comme il est dit ci-dessous.

Dans les commentaires sur le remaniement ministériel en préparation, aucune note nouvelle.

On enregistrait seulement le désir général de voir la crise politique rapidement résolue pour permettre au Parlement de poursuivre ses travaux législatifs.

L'élection du bureau

Un certain nombre de députés paraissaient, hier, résolus à protester contre l'augmentation du nombre des vice-présidents et des secrétaires de la Chambre, obtenu par surprise, avant Noël, en ne votant que pour la moitié des listes qui seront présentées.

Des difficultés semblaient devoir se présenter, en outre, pour l'élaboration de ces listes communes.

On donnait donc comme assurée l'élection des trois vice-présidents sortants qui se représentent, MM. Moncelle, Stanislas de Castellane et Henry-Paté. Il s'est confirmé que M. Dalimier serait le candidat des radicaux socialistes en remplacement de M. Léo Bouyssou. Deux candidats seraient présentés par la Gauche radicale, MM. Bouilloux-Lafont et Candace, deux par l'Union républicaine démocratique, MM. Edouard Soulier et Lefas, et un par l'Action démocratique et sociale, M. Loriu. En outre, MM. Xavier Vallat, indépendant, et Payra, socialiste, se présenteraient isolément.

Quant aux républicains de gauche ils ont fait connaître leur sentiment dans la note suivante :

Le groupe des républicains de gauche, réuni sous la présidence de M. Puech, s'est montré nettement défavorable à l'augmentation du nombre des vice-présidents et des secrétaires de la Chambre des députés et a décidé de s'associer à toute demande de retour aux dispositions antérieures du règlement.

Le bruit avait couru, à la suite de cette publication, qu'une demande d'ajournement de l'élection du bureau jusqu'après réduction du nombre des vice-présidents et secrétaires serait discutée avant le scrutin, mais aucun débat ne peut, aux termes du règlement, avoir lieu avant la constitution du bureau définitif, en sorte que cette demande serait inopérante.

Cependant, il est probable qu'en raison de l'abstention d'un certain nombre de députés, en manière de protestation, et de la multiplicité des candidatures, l'élection du bureau ne pourra pas être achevée aujourd'hui.

Pour les commerçants en difficulté

Les préoccupations économiques actuelles ont provoqué le dépôt d'un projet de loi et de plusieurs propositions tendant à faciliter aux commerçants et industriels dans l'embarras le passage de moments difficiles. Les uns se contentent d'alléger la procédure de liquidation judiciaire, d'autres voudraient ressusciter le règlement transactionnel; d'autres suscitent des réformes de large envergure inspirées de législations voisines.

Une nouvelle initiative en cette matière vient d'être prise par M. Baudouin-Bugnet, député du Doubs, qui a déposé une proposition tendant à instituer une procédure spéciale et toute nouvelle : la « conciliation commerciale ».

L'auteur du texte précise qu'il s'agit là d'une mesure rapide et exceptionnelle applicable seulement pendant un an et dont les sociétés par actions ne pourraient demander à bénéficier. La conciliation commerciale s'instituerait par simple ordonnance rendue sur une requête mais n'exigerait pas l'intervention du tribunal pour l'accord à intervenir entre créanciers et débiteurs.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Pierre Laval, président du conseil, a reçu hier M. André Tardieu, ministre de l'agriculture, puis MM. Louis Malvy, président, et Lamoureux, rapporteur général de la commission des finances de la Chambre, qui sont venus l'entretenir des conditions dans lesquelles s'engagera devant la Chambre la discussion budgétaire.

Un hommage à M. Maginot

En l'église Notre-Dame, à Nice, un service religieux a été célébré hier à la mémoire de M. André Maginot. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient, ainsi que les associations d'anciens combattants français, belges et anglais avec leurs drapeaux. Mgr Rémond, évêque de Nice, a donné l'absoute, après avoir consacré au ministre de la guerre défunt une oraison funèbre. Le chef du diocèse de Nice, qui fut mobilisé en qualité de chef d'escadron d'artillerie et qui est encore aumônier général de l'armée du Rhin, a retracé la carrière du Lorrain qui servit avec dévouement sa patrie sur le champ de bataille comme au sein du gouvernement.

Il y a un sentiment beau et vrai, a dit Mgr Rémond : le patriotisme qui n'est pas l'impérialisme ou le nationalisme égoïste. Il est beau et il est vrai parce qu'il est fait de force et de charité : de force, parce qu'il veut la sécurité du pays, sa dignité, sa gloire; de charité, parce qu'il les veut dans la paix en tendant une main sûre aux hommes de bonne volonté pardessus les frontières. Maginot aimait son pays et il aimait la paix. Il avait trop souffert de la guerre pour ne pas travailler de tout son cœur à apaiser les haines, mais il ne faut pas tenter les méchants et il en est encore malheureusement, par le monde. Un jour viendra peut-être où l'on pourra se fier en toute sincérité les uns aux autres. Quand ce désarmement moral sera accompli, alors pourra-t-on commencer à désarmer matériellement, mais tant que des échos de bruits belliqueux viendront jusqu'à nos foyers en inquiéter la sérénité, tant que les méchants n'auront pas été réduits au silence complet, nous avons le devoir d'être prudents. Maginot parlant le simple langage du bon sens était de ceux qui conseillèrent sans cesse la vigilance et pourtant quelles preuves ne donna-t-il pas de sa bonne volonté, allant aux limites des concessions que permettaient les événements et les hommes!

Mgr Rémond a rappelé, en terminant, la parole de la sentinelle antique : « Dieu me garde. Veillez! »

M. C.-J. Gignoux à Nantes

M. C.-J. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat de l'économie nationale, a présidé, hier, à Nantes, l'inauguration du nouveau siège social de l'association industrielle, commerciale et agricole de l'Ouest. Au cours du banquet, qui a été offert ensuite, il a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

Nous ne nous sommes pas ruinés comme l'Allemagne pour vivre ensuite de crédits extérieurs, et quand ceux-ci se sont refusés pour de longues périodes, nous n'avons pas préparé une nouvelle faillite en investissant dans un cycle de production à lointains développements des crédits à court terme exposés à n'être point renouvelés et candidats, de ce fait, à la congélation. Enfin, n'étant point, d'abord, des marchands d'argent, nous ne nous sommes pas engagés dans ces opérations imprudentes. Nous n'avons rien fait dans le monde pour tuer le crédit, c'est-à-dire la confiance.

Ce contre quoi ne peuvent rien ni les gouvernements ni le temps qui est leur maître, c'est l'absence de volonté de guérir, le déclin de la morale internationale comme de la morale privée, c'est l'instabilité des esprits de la politique.

J'ai dit que l'Allemagne souffrait, comme beaucoup d'autres pays, des suites de l'inflation de crédit. Qui l'empêche, cependant, de résorber progressivement cette dernière, de reconstituer son épargne et d'en combler sa dette? Qui l'empêche d'obtenir des délais et le simple renouvellement des crédits en cours, sinon que toute sécurité pour le prêteur est morte dans ce pays du fait qu'un parti de violence menace à chaque instant le pouvoir et que celui-ci ne se croit en mesure de répondre que par une égale ardeur dans la négation des plus solennels engagements contractuels?

Le cas n'est pas unique; nous vivons sous le régime des moratoires de fait entre pays, sous le signe de la transaction continue avec les règles du droit et parfois de la conscience professionnelle.

Considérant ensuite la crise qui sévit à l'intérieur de notre pays, M. Gignoux a ajouté :

A l'intérieur, nous pouvons, j'en suis convaincu, pareillement dominer la situation. La phase bancaire de la crise est close sans dommage irréparable. Les stocks sont résorbés ou en voie de l'être. La tenue de ce pays, de la fraction de ce pays qui souffre peut-être le plus, est à la hauteur de nos éloges. On peut légitimement éprouver que le redressement dépend d'un effort de volonté unanime, que le calendrier politique et électoral ne favorise pas mais que le bon sens traditionnel de la race commande.

Et, chaleureusement applaudi, le sous-secrétaire d'Etat de l'économie nationale a exprimé sa confiance dans « l'aube prochaine où se relèvera, au-dessus du sillon courageusement travaillé, la jeune espérance française ».

M. Albert Lebrun à Briey

Le comice agricole de Briey s'est réuni, hier, en assemblée générale. Au cours de cette réunion, après des allocutions de MM. François de Wendel, Amidieu du Clos, de Warren, députés, Louis Michel, sénateur, M. Albert Lebrun, président du Sénat, a prononcé un discours dans lequel il a passé en revue les événements de l'heure.

Chose incroyable, a-t-il dit notamment, à mesure que s'éloigne la guerre, le monde entier traverse une crise, alors qu'on était en droit de croire à l'apaisement de toutes les difficultés.

La France est la dernière à éprouver ce malaise économique et financier et c'est justice, car elle ne s'est pas livrée, comme l'ont fait d'autres peuples, à des dépenses folles. Néanmoins, elle est touchée, à cause de la loi de l'interdépendance des nations. Et l'on voit apparaître et grandir le chômage, les faillites, les déficits de budgets, les déséquilibres de balance commerciale; et cela malgré l'or que nous détenons, mais qui n'est pas la richesse.

Parlant à des agriculteurs, le président du Sénat a ensuite étudié les réactions de cette situation sur l'agriculture. Il a rappelé les mesures prises depuis 1928, et principalement les droits de douane, le contingentement. Pour que la production agricole reste une des éléments essentiels de notre économie nationale, il faut, selon M. Albert Lebrun, opérer une « déflation », revenir, par une réadaptation, à une situation plus solidement assise.

Pour cela, prenons les mesures nécessaires. Justifions-les. Grâce à elles, nous atteindrons la fin de la crise; car la crise finira par la confiance, qui est l'élément de la reprise. Mais cette confiance, il faut avant tout la vouloir et la propager.

Le discours de M. Albert Lebrun a été très applaudi.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur des invalides de guerre à 100 0/0

Au *Journal officiel* est promulguée la loi fixant les conditions des nominations ou des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur des militaires ou marins ayant une pension d'invalidité de 100 0/0. En voici la principale disposition :

Article premier. Les militaires ou marins qui obtiendront soit la médaille militaire, soit un grade dans l'ordre de la Légion d'honneur, en raison de blessures de guerre entraînant une invalidité définitive de 100 % seront nommés chevaliers de la Légion d'honneur s'ils sont médaillés, ou promus au grade supérieur dans l'ordre de la Légion d'honneur s'ils sont légionnaires. Ces décorations seront accordées au titre militaire avec traitement.

Ces militaires pourront, sur leur demande, dans les conditions d'ancienneté de grade exigées, être promus à un nouveau grade, sans traitement, sous réserve que leur candidature fera l'objet d'un examen particulier.

Les bénéficiaires de ces dispositions ne pourront pas obtenir, par application conjuguée de ces textes, plus de trois récompenses (médaille militaire et distinction dans la Légion d'honneur).

Au comité directeur de l'Alliance démocratique

Le comité directeur de l'Alliance démocratique, réuni hier, sous la présidence de M. Antony Ratier, sénateur, ancien garde des sceaux, président du parti, a voté la motion suivante :

Le comité directeur de l'Alliance démocratique,

Considérant que le système du suffrage à deux tours de scrutin entraîne inévitablement des coalitions immorales qui empêchent la formation de toute majorité politique stable,

Constatant, d'ailleurs, que, pour cette raison, toutes les fractions du parti républicain ont successivement condamné la pratique du ballottage ou se sont engagées, comme MM. Herriot, Daladier, Chautemps, René Renoult notamment, à en corriger les abus,

Dénonce les manœuvres d'obstruction employées pour empêcher une discussion loyale, au risque de déconsidérer le régime parlementaire,

Compte sur tous les parlementaires inscrits à l'Alliance pour faire aboutir rapidement une réforme qui, par la suppression du second tour, doit permettre au suffrage universel de manifester plus nettement, dans des conditions d'honnêteté et de clarté, sa volonté souveraine.

A l'office national des combustibles liquides

M. Farjon, sénateur, est nommé vice-président du conseil d'administration de l'office national des combustibles liquides, en remplacement de M. Henri Roy.

A la Cour des comptes

M. Pélégry, chef du service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor à l'administration centrale des finances, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes, en remplacement de M. Huard, décédé.

Dans les finances

M. Delapchier du Chassin, caissier-payeur central du Trésor public, est nommé directeur du contrôle financier de l'Afrique équatoriale française.

M. Ramard, contrôleur central du Trésor public, est nommé caissier-payeur central du Trésor public.

M. Péret, sous-directeur à l'administration centrale des finances, est nommé contrôleur central du Trésor public.

M. Lassudrie-Duchêne, sous-directeur à l'administration centrale des finances, est nommé chef du service du contentieux et de l'agence judiciaire du Trésor.

M. Bénac, chef de bureau hors classe à la direction de la Dette inscrite, est nommé sous-directeur à l'administration centrale des finances et maintenu, en cette qualité, à la direction de la Dette inscrite.

M. Bauzon, chef de bureau au cabinet du ministre (bureau des débits de tabacs et des recettes buralistes), est nommé sous-directeur à l'administration centrale des finances et affecté, en cette qualité, à la direction du mouvement général des fonds.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les élections législatives de 1932

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, M. Raymond Peyrègne, instituteur public, sera « candidat du travail ». Le député sortant est M. Théophile Longuet, radical socialiste, agriculteur.

EURE-ET-LOIR. — La fédération départementale du parti socialiste (S.F.I.O.) a ratifié les candidatures suivantes aux prochaines élections législatives : Chartres (1re circonscription), M. Teissier, ingénieur; Chartres (2e circonscription), M. Pujol, agrégé de l'Université, professeur au lycée Marceau; Dreux, M. Raymond Bérenger, député sortant. Un congrès d'arrondissement désignera le candidat du parti pour la circonscription de Châteaudun.

GARD. — Le congrès radical socialiste de la 2e circonscription de Nîmes a désigné M. Mabelly, juge à Orange, conseiller général de Sommières, en remplacement de M. Bazile, précédemment élu sénateur.

INDRE-ET-LOIRE. — Le parti radical socialiste a désigné comme candidats :

Pour la 1re circonscription de Tours : M. Louis Proust, député sortant;

Pour la 2e circonscription de Tours : M. Mirtil, avocat à la cour d'appel de Paris;

A Chinon : M. Léon Courson, conseiller général, maire de Noyant;

A Loches : M. Paul Bernier, député sortant.

LOIRET. — Le parti radical et radical socialiste du Loiret a tenu trois réunions pour désigner ses candidats aux prochaines élections législatives dans trois circonscriptions : celles d'Orléans 1re, d'Orléans 2e et de Gien.

Dans la première circonscription d'Orléans, M. Jean Zay, avocat à la cour d'appel d'Orléans, a été choisi. Il aura pour concurrents, M. Berger, député sortant, démocrate populaire, qui a fait connaître qu'il se représenterait, et M. Claude Lewy, avocat, investi par le parti socialiste S.F.I.O.

Le candidat du parti radical socialiste dans la deuxième circonscription d'Orléans — circonscription rurale — sera M. Pierre de Felice, avocat à la cour de Paris. Cette circonscription est représentée par M. Gaumet, fédération républicaine, qui sera à nouveau candidat. On ne sait encore s'il y aura un candidat socialiste.

A Gien, le docteur Pierre Dezarnaulds, député sortant, a été choisi par le congrès radical. Il aura pour adversaire M. L. Mossié, radical indépendant, qui a annoncé sa candidature par une lettre adressée à M. Dezarnaulds. M. Mossié paraît devoir recueillir les voix modérées. Les socialistes ont fait connaître qu'ils n'auraient pas de candidat à Gien, non plus qu'à Pithiviers où le congrès radical socialiste se réunira le 24 janvier.

Conseils généraux

CORSE. — M. Emile Sari, sénateur de la Corse, a envoyé à Me de Moro-Giafferri le télégramme suivant :

Les conseillers ou représentants des cantons de la circonscription électorale de Bastia, réunis, me donnent la mission agréable d'insister à nouveau auprès de vous, pour que vous reveniez sur votre décision et vous renouvellent l'offre de candidature très favorablement accueillie qui vous a été adressée par eux tous au mois d'octobre dernier.

Nous avons demandé à Me de Moro-Giafferri quelle serait son attitude. « Outre l'intervention affectueuse de mon ami Emile Sari, j'ai reçu, nous a-t-il dit, les télégrammes des comités cantonaux et des organisations ouvrières qui, à la suite de décisions prises à l'unanimité, me demandent de poser ma candidature.

« Très ému par de telles manifestations, qui témoignent un souvenir affectueux dont on pourrait présager une certitude d'élection, j'ai répondu néanmoins que des raisons personnelles m'obligeaient à décliner toute candidature, même dans l'arrondissement de Bastia. En assurant mes amis de ma profonde gratitude je leur demande instamment de ne se laisser guider, dans le choix du candidat qui me remplacera, que par une considération : celle de la victoire. »

MANCHE. — Dans le canton de Villedieu, M. Hestonis, Union républicaine démocratique, a été élu en remplacement de M. Dufour, radical, décédé.

Élections municipales

SARTHE. — Réuni hier soir, le comité radical et radical socialiste des trois cantons du Mans, après avoir repoussé des offres de représentation proportionnelle, a décidé le retrait pur et simple de la liste radicale et de concentration républicaine

FEUILLETON DU *Temps*
DU 13 JANVIER 1932

CHRONIQUE MUSICALE

A L'ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE : répétition générale de « Maximilien », opéra historique en trois actes et neuf tableaux, d'après M. Franz Werfel, livret de M. R.-S. Hoffmann, adaptation française de M. Armand Lunel, musique de M. Darius Milhaud.

Une nouvelle guerre a failli être déclarée l'autre soir à l'Opéra, — guerre artistique, s'entend. M. Darius Milhaud avait consommé l'entière rupture avec les traités de composition et d'harmonie. Il se vantait auparavant d'être un ennemi juré de tous les règlements du passé qui ont encore cours et vogue. Escorté des fanfares âpres et neuves de *Maximilien*, il a posé violemment sa contradiction, porté un défi, marché déjà à l'assaut.

Le public de la répétition générale n'a pas relevé le défi. Placide, entêté de pacifisme, il n'a opposé aucune résistance ouverte à l'audition de cette œuvre épineuse et provocatrice. Il a laissé toute licence au compositeur insurgé, déchaîné à outrance contre les notions et les lois de la musique.

On se rappelle quelle hostilité tapageuse les chefs-d'œuvre d'une grande nouveauté comme *Pelléas* et *le Sacre du printemps* avaient soulevée dès leur naissance. Dans sa fleur d'audace, *Maximilien* s'écarte de même de la voie de routine. La partition est d'un genre de beauté à part, d'une singularité tranchante, grimaçante. Son constant parti pris de polytonalité, ses dissonances harcelantes ou impétueuses auraient certainement fait scandale il y a quelques années. Par je ne sais quelle vertu de résignation, d'humilité, de sérénité, le premier auditoire de l'opéra historique de M. Darius Milhaud n'a pas été effrayé de tant de bizarrerie orageuse. La mode en art nous a-t-elle formés à toutes les témérités? Ou bien le désir de paix a-t-il jeté des racines si fortes dans nos âmes que, même du côté esthétique, on ne saurait plus l'arracher?

La vraie chronique au sujet de Maximilien, archiduc d'Autriche et empereur du Mexique, nous a été maintes fois contée avec étendue, avec une grande réalité de détail. Elle est encore proche de nous et dans toutes les mémoires. Charlotte, impératrice du Mexique et épouse de Maximilien, est morte en 1927, à l'âge de quatre-vingt-six ans, en Belgique. L'aventure peut être brièvement résumée. Pour exiger la dette fictive d'un banquier suisse avec lequel il était en affaires, le duc de Morny avait monté une expédition contre le Mexique. Napoléon III et l'impératrice Eugénie eurent alors l'idée de créer un empire latin dans l'Amérique du Nord et poussèrent l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur François-Joseph, à accepter la couronne. Fort d'une armée commandée par Bazaine et riche d'un emprunt français de cent millions, Maximilien partit pour le Mexique. Sur les instructions de Napoléon III il y établit un gouvernement libéral. Malgré une guerre sans merci le pays était loin d'être pacifié. Les Etats-Unis s'opposèrent à l'entreprise et encouragèrent les insurgés, dont le chef était l'Indien Juarez. Bientôt, pressé par les nécessités intérieures, Napoléon III se vit obligé de rappeler le corps expéditionnaire de Bazaine et de refuser tout emprunt nouveau au malheureux Maximilien. Charlotte vint en Europe supplier l'empereur français et le pape de continuer leur aide au souverain du Mexique. Ses démarches passionnées ne furent suivies d'aucun résultat. Charlotte, brisée de désespoir, devint folle. Avec l'appui de volontaires français, belges et autrichiens, Maximilien tenta de former une armée et appela au pouvoir un gouvernement de conservateurs. Il rectifia ses méthodes et prit des décrets suivis d'excès sanglants. Il n'avait plus à lutter contre les guerillas. Le Mexique entier était en révolte. Le triomphe des guerilleros soutenus par les Etats-Unis fut rapide. Juarez s'empara de la personne de Maximilien et, après un jugement sommaire, fit fusiller le pauvre prétendant le 19 juin 1867. Les monarques d'Europe, alliés à Maximilien, se montrèrent impuissants à conjurer le sort de l'empereur du Mexique. François-Joseph, vaincu à Sadowa, n'intervint d'aucune façon en faveur de son frère. Bien au contraire, dans la crainte d'être supplanté sur le trône d'Autriche, il empêcha le retour de l'archiduc en Europe. Ni l'empereur d'Autriche, ni les autres souverains ne s'élevèrent avec énergie contre l'exécution de Maximilien.

Il y a quelques années, l'écrivain allemand Franz Werfel avait écrit un drame sur ce sujet. Le succès en fut assez vif pour déterminer M. R.-S. Hoffmann à en tirer un livret d'opéra, que M. Armand Lunel a adapté pour la scène française. L'action théâtrale débute à l'automne de 1865. Les troupes rebelles de Juarez paraissent vaincues. Maximilien, désireux d'engager des pourparlers de paix, a envoyé à son adversaire un colonel de sa maison militaire, Lopez. Le parlementaire est éconduit. Au cours d'une fête au palais impérial de Chapultepec, on entend le canon. Les Mexicains de Juarez ont recommencé le combat. Le maréchal Bazaine, le conseiller Hertzfeld, le cardinal Labatista et l'impératrice Charlotte elle-même contraignent Maximilien à signer contre les révoltés un édit dictatorial. L'empereur du Mexique, généreusement humain, a hésité longtemps. Il ne s'est résigné à l'ordonnance dictatoriale qu'en désespoir de cause.

Au second acte, les troupes de Juarez ont refoulé partout les soldats de Bazaine et de Maximilien. La princesse de Salm-Salm, qui aime le jeune monarque en secret, et le conseiller Hertzfeld envisagent avec douleur la situation. Tout nouveau secours a été refusé par Napoléon III. L'impératrice Charlotte propose de partir pour l'Europe afin de solliciter elle-même les renforts attendus du souverain français et un concordat du pape. Le cardinal Labatista et son collègue essayent d'entraîner sans résultat un général de Juarez, le fougueux Porfirio Diaz. Le maréchal Bazaine, après avoir fait la concentration de ses troupes, s'embarque pour la France, abandonnant Maximilien à son tragique destin. Hertzfeld adjure Maximilien d'abdiquer. L'empereur du Mexique décide de résister encore et quitte Mexico pour Queretaro.

Le troisième acte se déroule au quartier général de l'empereur, à Queretaro. La princesse de Salm-Salm s'est déguisée en guerillero pour recueillir des renseignements dans les lignes ennemies. Aidée d'Hertzfeld, elle insiste auprès de Maximilien pour qu'il laisse là la partie. Mais l'empereur, qui a organisé pour le lendemain une sortie qu'il espère victorieuse, résiste à toutes les prières qui lui sont faites. Jaloux de Maximilien, le colonel Lopez, qui s'est épris de la princesse de Salm-Salm, trahit son maître. Dans la nuit, il ouvre à l'ennemi les portes de la citadelle de Queretaro. Maximilien rend l'épée à ses adversaires et est fait prisonnier. Agnès de Salm-Salm ni le conseiller Hertzfeld n'ont renoncé à sauver l'empereur. Ils ont préparé son évasion. Maximilien s'y oppose. Le conseil de guerre l'a condamné à mort. Juarez, sollicité par de nombreux souverains, a refusé toute grâce. Maximilien écoute la lecture d'une dernière lettre de Charlotte. Hertzfeld, par compassion, lui a donné à croire que l'impératrice était morte. L'empereur n'a plus que le désir de suivre son épouse dans la tombe. Il se livre au peloton d'exécution. Aussitôt après le supplice de Maximilien, le peuple prépare l'entrée triomphale de Juarez. Agnès de Salm-Salm veut venger la mémoire du disparu. Armée d'un pistolet, elle s'embusque pour assassiner le président de la République mexicaine. Hertzfeld tente de fléchir la jeune femme. Mais Agnès laisse échapper elle-même son arme. Quand le rideau tombe, l'ombre de Juarez se dessine sur le plateau, saluée par des acclamations violentes.

Il serait trop facile de relever toutes les inexactitudes historiques de ce scénario. On se demande pourquoi les librettistes ne se sont pas simplement conformés aux faits qui se sont passés. La réalité est autrement belle et prenante que les fictions de MM. Werfel, Hoffmann et Lunel. Pourquoi avoir fait du colonel Lopez un traître par amour? Pourquoi nous avoir montré constamment l'empereur Maximilien en redingote de notaire, alors qu'il était général en chef de son armée? Pourquoi avoir prêté à Porfirio Diaz le rôle tenu par le général Escobedo? Pourquoi n'avoir accordé pour compagnon à Maximilien que le conseiller Hertzfeld qui n'a pris en somme qu'une part restreinte à la tragédie? Pourquoi donner l'impression au public que Maximilien a été fusillé seul, quand deux de ses généraux mexicains, Miramon et Mejia, se laissèrent supplicier à ses côtés, avec un courage admirable? D'ailleurs, la scène de l'exécution, dans ses grands traits de nature, a été d'un pathétique inouï. Les auteurs de l'opéra historique auraient ingénieusement agi en s'inspirant du détail exact de l'événement. Dans le livre du comte Corti, *Maximilien et Charlotte du Mexique* (1) l'épisode est retracé avec toute sa grandeur.

Etait-ce la peine, en vérité, de travestir l'histoire? J'ajoute que la figure d'Agnès de Salm-Salm, cette écuyère d'origine française, devenue princesse et qui semble ressurgie d'un roman de Théophile Gautier, est également déformée. Il n'est pas du tout certain que, délaissant son jeune et intrépide mari, elle se soit enflammée d'amour pour Maximilien. Ses preuves de dévouement pour l'empereur du Mexique sont empreintes du plus pur et plus allègre esprit de sacrifice. Maintes fois elle avait tenté de faire évader Maximilien de sa prison. Dix jours avant son exécution, elle employait encore tous les moyens pour corrompre les deux colonels Villanueva et Palacios, commis à la garde de l'impérial prisonnier; elle avait acheté le premier à prix d'or; pour le second, ce fut une autre affaire. Elle appela Palacios dans sa propre chambre à coucher et lui offrit 100,000 pesos. Comme le colonel restait troublé, elle s'écria : « Cette somme ne vous suffit pas? Eh bien, colonel, me voilà! » Et la jeune femme arracha ses vêtements. Bardé dans son devoir, Palacios menaça de se précipiter par la fenêtre. Agnès de Salm-Salm revint à des sentiments plus modérés et n'exigea plus de l'inflexible gardien que le secret absolu sur cette scène. Le comte Khevenhüller et, plus tard, la princesse elle-même ont certifié l'exactitude de cet épisode qui n'est pas le moins pittoresque de l'histoire sanglante de Maximilien. Agnès de Salm-Salm a été le bon génie fantasque, l'ange dévoyé de ces journées funèbres.

Peut-être eût-il été difficile à M. Darius Milhaud d'introduire cet incident scabreux dans sa fresque lyrique, encore qu'avec les mœurs du théâtre présent il eût été fort goûté de certains spectateurs. Le *Maximilien* que nous présente l'Opéra est une sorte d'image d'Epinal animée, coloriée, avec une brutalité étrange sinon maladroite, par l'orchestre. Les sonorités anarchiques et stridentes de l'instrumentation feraient venir la chair de poule à quiconque a étudié les principes de la musique. Par je ne sais quelle gageure, tous les assemblages harmoniques sont froidement opposés aux dogmes. La partition est écrite d'une plume acérée et grinçante. Sa langue a été comme retrempée dans l'acide. Il faut faire un long effort pour discerner les motifs caractéristiques des personnages ou des sentiments, même dans la réduction pour piano où l'on rencontre des pages écrites sur six, sept et huit portées.

Le prélude est écrit sur un rythme de marche; il est construit sur le thème de l'hymne républicain qui servira de conclusion à l'ouvrage. Ce chant national ne rappelle d'ailleurs pas celui de Bocañegra et Jaime-Nuño, composé en 1852. Des accords de sonnerie de chasse servent à décrire l'aristocratique Maximilien. Les plaintes de la foule républicaine au premier tableau se font sur un motif émouvant de quatre notes dont la mélodie, débarrassée de l'harmonisation, est singulièrement expressive. Ce motif se présente heureusement pendant les quatre premières mesures. Après quoi, il est surchargé par des grappes de notes qui le rendent à dessein méconnaissable. L'arrivée de Porfirio Diaz et des généraux mexicains se fait sur l'hymne républicain. Les trois officiers supérieurs indigènes narguent Lopez sur un rythme de danse, tango ou habanera. Ce thème est employé plus tard pour dépeindre la frivolité d'autres personnages de la pièce. C'est sur un motif populaire français que M. Darius Milhaud fait s'écrier les insurgés : « Vive la République! » On retrouve à chaque coin de la partition des thèmes populaires de l'Amérique centrale, mais si maquillés, si contrefaits qu'il est pour ainsi dire impossible de les identifier.

Dans la fugue d'exposition du second tableau, il y a une lueur de relatif entre le sujet et la réponse et, aussi, une lueur de strette. Plus loin, à la page 27, je découvre six mesures en *la* bémol majeur qui, à peu près seules dans l'ouvrage, n'ont pas subi d'altération. La barcarolle que M. Milhaud a écrite sous les vers de Desbordes-Valmore s'apparente étroitement aux chansons de nos cafés-concerts, tout en se pliant à la manière désuète de Pauline Duchambge, la collaboratrice musicale habituelle de la poétesse. Le colonel Lopez détaille cette chansonnette de structure parisienne, sans doute pour plaire à la princesse de Salm-Salm, d'origine française. L'air de Maximilien qui suit est dans l'ambiance d'un valse américaine qui pourrait être gémie par un saxophone. Ce morceau détaché, avec ses modulations d'usage, et ses arpèges révélateurs de la légèreté viennoise, nous démontre que M. Milhaud, lorsqu'il le désire, est un compositeur finement avisé. Le thème dévolu à Bazaine est farouche, martial et naturellement dissonant. Des duos qui suivent, remarquons celui entre Charlotte et Maximilien qui, malgré les complexités de la forme, dégage une indicible émotion. A la fin, lorsque le couple impérial s'étreint, un rare effet orchestral heureux nous est donné par le violon et la clarinette basse. Aussi bien, les deux héros échangent des propos d'une banalité inattendue. Et nous manquons d'argent, dit Maximilien. — J'en trouverai, réplique Charlotte. — C'est de la folie, dit Maximilien. — De la folie d'amour pour toi répond l'impératrice en terminant sur un contre-ut.

Du second acte, on distingue surtout un quatuor léger, de style fugué, et assez déplacé, et la scène du cardinal dans la foule qui impose le souvenir de la fin du troisième acte de *Boris Godounow* où Varlam et son acolyte tentent de retourner le peuple russe en faveur de Dimitri. Les adieux de Maximilien à Hertzfeld et à la princesse de Salm-Salm au dernier acte sont fort touchants, malgré les fantaisies et les fulgurances de l'instrumentation. Le tableau final, inutile à l'action, et où Agnès de Salm-Salm prend des postures romantiques qui jurent avec son naturel, est un panégyrique enflammé et discordant de la république mexicaine.

Il m'est impossible de faire une analyse un peu poussée de cette partition où M. Darius Milhaud s'annonce avec une audace si soutenue et qui dénote un certain souffle viril. Claude Debussy avait toujours eu le dessein de décrire symphoniquement les foules. C'est dans cette vue qu'il avait commencé la musique du *Diable dans le beffroi*. M. Darius Milhaud a accompli, semble-t-il, le même vœu. Sous une déclamation mélodique, traînante, il a placé une orchestration brodée à plaisir, compacte, surchauffée, frénétique. Il y a érigé en précepte l'absence de toute tradition. Son œuvre bouillante, apocalyptique, dégage des fumées vénéneuses comme la marmite des sorcières de *Macbeth*. Après tout, dans son ardeur inquiète, le compositeur de *Maximilien* a peut-être essayé de nous restituer par ses harmonies lancinantes et désordonnées le drame tel qu'il fut. N'avait-il pas à faire le tableau d'un peuple en révolte? N'avait-il pas à évoquer les férocités de cette tranche de l'histoire du Mexique? Sa partition ne devait-elle pas être conçue et exécutée sous les astres maléfiques qui éclairèrent la tragédie atroce de Charlotte, de Maximilien et de Juarez?

De lumineux et justes décors, dus à M. Pruna, encadrent l'opéra historique de M. Darius Milhaud. Mme Germaine Lubin tient avec une autorité incomparable le rôle de l'impératrice Charlotte. Mme Marisa Ferrer se tire en perfection du rôle d'Agnès de Salm-Salm; sa voix puissante et sa beauté y font également grand effet. M. José de Trévi fait retentir d'un organe infatigable les phrases prêtées à Porfirio Diaz. En musicien accompli, M. Gilles a remplacé au pied levé M. Villabella chargé du rôle de Lopez. MM. Endrèze et Singher ont vieilli prématurément les personnages d'Hertzfeld et de Bazaine qui leur avaient été confiés; tous deux sont d'ailleurs artistes d'un haut mérite. M. Narçon figure avec dignité un cardinal félon. Sous le pagne court et léger des Haïtiennes de Gauguin, Mlles Tenira, Vahinetua et Tanhere se trémoussent avec une impudeur ingénue, au grand scandale de nos ballerines classiques. Enfin, M. Ruhlmann conduit l'exécution orchestrale avec une maîtrise incendiaire.

Le tour d'imagination qui est propre à M. Darius Milhaud trouve probablement son compte dans la partition méprisante, mordante et enfiévrée de *Maximilien*. Ne cherchons pas de querelles devant cette attitude belliqueuse et téméraire. Adoptons l'attitude mesurée du public de la répétition générale. N'engageons pas de combat.

HENRY MALHERBE.

(1) Egon Cesar, comte Corti: *Maximilien et Charlotte du Mexique*, d'après les archives secrètes de l'empereur Maximilien et autres sources inédites, traduction de J. Vernay, deux volumes in-quarto, Paris, 1927, librairie Plon.